

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 1938 - 53^e Année, - N° 181.
 1938 - 53^e Année, - N° 181.

De tous côtés
 une même
 cité dans les
 nous, font
 meins
 res et des
 satisfaits.

BILLET PARISIEN

La divulgation des secrets de la défense britannique

PARIS, 30 JUIN (Minuit).
 L'affaire Sandys passionne l'Angleterre au point que les bombardements aériens dont sont l'objet les navires sur la côte d'Espagne passent au second plan de ses préoccupations.
 Il s'agit, on le sait, de la divulgation de secrets concernant la défense aérienne ; mais ce ne sont pas ces révélations elles-mêmes qui surexcitent à ce point l'opinion anglaise ; ce qui provoque son émoi, c'est que le membre du Parlement qui les a faites, M. Duncan Sandys, gendre de M. Winston Churchill, a été menacé de poursuites. Une commission militaire, présidée par un général l'avait invité à comparaître jeudi devant elle, dans son uniforme d'officier de réserve. On parlait en outre d'appliquer au député anglais la loi sur l'espionnage.

Dans tout autre pays, l'événement n'aurait pas pris un tel développement ; mais de l'autre côté de la Manche, toute atteinte aux prérogatives du Parlement, à son droit de libre discussion des affaires publiques soulève une indignation qui n'est pas seulement limitée aux milieux parlementaires.
 En l'occurrence, M. Sandys est devenu le symbole de la liberté outragée. Dans la séance de jeudi après-midi aux Communes, travaillistes, libéraux et conservateurs se sont mis d'accord pour proclamer que leur collègue n'avait fait que son devoir en dévoilant les insuffisances de la défense aérienne du territoire britannique. Sir Archibald Sinclair, chef de l'opposition libérale, s'est plaint vigoureusement qu'une pression ait été exercée contre M. Sandys aussi bien par la commission militaire que par l'atorney général.

Avant lui, M. Chamberlain et le ministre de la guerre, M. Hore Belisha avaient déclaré que M. Sandys n'était menacé en rien, la procédure militaire engagée contre lui ayant été suspendue.
 Dans un pays où les prérogatives du Parlement sont si anciennes, si profondément ancrées dans les traditions publiques, on a pu s'étonner que les divulgations du gendre de M. Churchill, si fâcheuses qu'elles puissent être du point de vue militaire, aient provoqué cette attitude hostile de l'Etat-major de l'armée et du Cabinet. L'explication de l'irritation des sphères officielles doit être recherchée dans les critiques répétées adressées aux responsables du réarmement britannique taxés d'imprévoyance.
 De ce côté de la Manche, nous n'avons pas à juger les faits qui provoquent ces remous d'opinion chez nos amis anglais. Mais si ce scandale aboutit — comme c'est probable — à un nouvel effort du Royaume-Uni pour sa mise en défense, nous n'aurons, dans l'intérêt de la paix, qu'à nous en féliciter.

Le prochain voyage des souverains britanniques en France

Le roi George VI prononcera deux discours en français

Londres, 30 juin. — Le roi prononcera en français, deux discours lorsqu'il se rendra à Paris en compagnie de la reine. Le roi prononcera le 19 juillet, à l'issue du dîner offert en l'honneur des souverains par le Président de la République.

Il prononcera son second discours le lendemain à la réception donnée en son honneur à l'Hôtel de Ville par le Conseil municipal.



Avant Foch, à Paris, on est en train de faire un plancher incliné qui permettra aux souverains des premiers rangs de voir le passage des souverains par dessus les plans de ceux des premiers rangs. (Ph. Franco-Pressa)

LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

A LONDRES, un accord de principe a été conclu pour le retrait des volontaires

Les troupes nationalistes sont parvenues à la dernière ligne de défense de Sagonte



Pour protéger leur retraite, les gouvernementaux ont fait sauter le pont de Ainsa. (Ph. Keystone)

Londres, 30 juin. — Un accord de principe est intervenu au sous-comité de non-intervention, sur l'ensemble du plan de retrait des volontaires et une réunion du Comité plénier sera convoquée pour le mardi 5 juillet, à 16 heures.
 La séance s'est terminée à 19 h. 20. Le député de l'ULIB, a maintenu jusqu'à la fin de la séance ses objections au projet d'observation maritime, objections portant principalement sur l'interprétation du terme « contrôle constant », contenu dans le projet britannique. Il s'agit de l'observation maritime dans les ports espagnols autres que les huit ports où seront posés en permanence les agents de l'office de la non-intervention.

Sir Robert Hodgson, agent du gouvernement britannique à Burgos, est arrivé à Londres, porteur de la réponse nationaliste relative aux bombardements de navires britanniques.

Londres, 30 juin. — Sir Robert Hodgson, agent du gouvernement britannique à Burgos, est arrivé à 15 heures à Croydon.

Nos constructions navales

NOUS POURRIONS AVOIR DES CUIRASSÉS DE 45.000 TONNES...

mais nous ne dépasserons l'ancien maximum de 35.000 tonnes que si une autre puissance européenne continentale en prend l'initiative TELLE EST LA POSITION DE LA FRANCE

après la signature à Londres, hier, de l'accord franco-anglo-américain. Celui-ci met en œuvre la clause de sauvegarde, à la suite de l'absence d'informations de la part du Japon sur sa situation navale.

Londres, 30 juin. — Il a été procédé jeudi matin, au ministère des Affaires étrangères, à la signature du document par lequel l'Angleterre, la France et les Etats-Unis mettent en œuvre le jeu de la clause pour le tonnage des cuirassés. Comme on le sait, le maximum de tonnage a été porté de 35 à 45.000 tonnes. Sir Alexander Cadogan a signé pour l'Angleterre ; M. Herschel Johnson, conseiller d'ambassade, pour les Etats-Unis et M. Roger Cambon, conseiller d'ambassade pour la France.

Un communiqué du ministre des Affaires étrangères

Paris, 30 juin. — Le ministère des Affaires étrangères communique :
 « Les puissances signataires du traité naval de Londres de 1936, n'ayant pu obtenir du gouvernement de Tokio, sur la situation des constructions navales japonaises, les informations qu'elles souhaitaient, les gouvernements anglais et américain ont eu recours à la clause de sauvegarde du traité pour se délier des limites que celui-ci leur imposait pour leurs constructions de navires de ligne.

Aussitôt après, des conversations ont été engagées à Londres entre les signataires du traité, en vue de limiter au minimum l'étendue des modifications à y apporter.
 Ces pourparlers, au cours desquels la France a fait tous ses efforts pour éviter une augmentation considérable du déplacement des navires de ligne, viennent d'aboutir à la conclusion d'un protocole qui porte de 35.000 à 45.000 tonnes le tonnage maximum de ces navires.
 « Dans ces conditions, le gouvernement français serait en droit de construire, désormais, des bâtiments de 45.000 tonnes. Toutefois, fidèle à une politique qui tend à réduire au minimum les dépenses d'armement, il con-

tinuera, pour ses propres constructions à observer l'ancien maximum de 35.000 tonnes aussi longtemps qu'aucune puissance européenne continentale ne prendra l'initiative de construire des bâtiments dépassant ce déplacement. Cette intention a été notifiée aux puissances signataires du traité naval de 1936. »

LA MOTORISATION DE L'ARMÉE



Un centre de perfectionnement pour les officiers et sous-officiers des unités motorisées a été institué à Montlhéry. Ils s'exercent à piloter des motos cyclistes dans des passages difficiles et suivent également des cours de mécanique pratique.

DISCIPLE DE GANDHI



LE PANDIT NEHRU, chef nationaliste de l'Inde, est en ce moment à Paris.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Le président Roosevelt exprime sa satisfaction de ce que les risques de guerre aient disparu d'Amérique

New-York, 30 juin. — Dans un discours qu'il a prononcé devant plus cent cinquante diplomates étrangers, au nombre desquels se trouvait l'ambassadeur de France, à l'occasion de la pose de la première pierre des bâtiments fédéraux à l'exposition universelle, le président Roosevelt a déclaré :
 « Si l'esprit qui anime la politique de bon voisinage pratiquée sur cette hémisphère était mieux compris, et si cette politique était plus activement poursuivie dans tous les pays de ce continent, elle serait la possibilité de s'imposer au monde et non pas seulement dans le domaine diplomatique, mais dans le domaine économique. »

Chacun de nous peut constater que la situation, dans de nombreuses parties du monde, est quelque peu confuse, et je peux m'exprimer ainsi. Un tel état de choses s'accompagne nécessairement de guerre et de craintes de guerres. Heureusement, sur cet hémisphère, nous ne partageons pas, dans une large mesure tout au moins, ces craintes et nous ignorons les controverses qui les provoquent.
 Cependant, si nous tenons compte du fait que nous avons la bonne fortune d'entretenir des relations amicales avec toutes les nations, nous ne pouvons nous désintéresser, dans le sens le plus large du mot, de cet état de choses.

Nous sommes formellement opposés à la guerre et nous, pays d'Amérique, nous nous sommes mis d'accord pour discuter des difficultés qui peuvent surgir, de telle façon que nous ayons éliminé de nous les possibilités de guerre. »

L'état de santé de M^{lle} Suzanne Lenglen est stationnaire

Paris, 30 juin. — L'état de Suzanne Lenglen est stationnaire et les médecins n'ont pas publié de bulletin de santé jeudi soir. Les personnes qui entourent la championne de tennis sont optimistes. Les médecins traitants ne se prononceraient cependant que dans quarante-huit heures.

Un incendie s'est déclaré dans la forêt de Montagne de la Loube, entre Brignoles et Le Roc-Hervé. Le feu s'étend sur une distance de plus de deux kilomètres.

Les révélations sur les armements de l'Angleterre

LE DÉPUTÉ SANDYS pour remplir son devoir a-t-il dépassé ses droits ?

Le Comité des privilèges de la Chambre des Communes estime illégale la convocation du député conservateur devant une cour militaire

A la demande de M. Neville Chamberlain, la constitution d'une commission spéciale d'enquête est décidée

(Lire l'information page 2).

Avec la permission de M. Mussolini

« NEARCO » le cheval italien vainqueur du Grand Prix de Paris DEVIENT ANGLAIS

IL A ÉTÉ ACHETÉ DIX MILLIONS ET DEMI par un propriétaire britannique



« NEARCO » MONTÉ PAR SON JOCKEY (Ph. Franco-Pressa)

Londres, 30 juin. — Nearco, le cheval italien qui a remporté, dimanche, le Grand Prix de Paris et qui n'a jamais été battu, a été acheté pour une somme de 60.000 livres, c'est-à-dire pour plus de 10 millions 500.000 francs, par M. Martin Benson, qui est déjà propriétaire de Windsor Lad, qu'il acheta, en 1934, après sa victoire dans le Derby.

M. Tesio remettra la somme qu'il a reçue pour la vente de Nearco à M. Guarnieri, ministre des Finances.

Cet argent sera placé à la Banque d'Italie à la disposition du gouvernement italien pour le paiement d'importations étrangères. En échange, M. Tesio recevra l'équivalent de cette somme en monnaie italienne ou en bons du Trésor.

VIENNE SOUS LA DOMINATION DE BERLIN

La germanisation de l'Autriche s'opère-t-elle sans heurt ?

« S'il y avait eu lutte ou tension, j'aurais écrasé la révolte par tous les moyens » dit le commissaire BURCKEL

Vienne, 30 juin. — Les informations qui ont paru récemment à l'étranger sur la situation en Autriche ont dans la presse et les dirigeants allemands, qui les ont démentées en bloc, M. Burckel, commissaire du Reich pour l'Autriche, a reçu jeudi pour la première fois la presse étrangère.

Bien qu'à Berlin, on n'ait pas démenté les frictions entre les nazis du Reich et les nazis d'Autriche, M. Burckel a nié catégoriquement l'existence de frictions.

Il a affirmé que la fusion de l'Autriche avec le Reich, du point de vue politique, serait achevée dans cinq à six semaines. Il a démenti avec force que le Führer soit venu inopinément à Vienne pour dénouer une prétendue crise.

« S'il y avait eu une tension ou une lutte quelconque, s'il y avait eu une révolte, j'aurais eu besoin de venir moi-même. Il n'aurait fallu appeler à l'Observatoire et j'aurais ordonné la révolte par tous les moyens à ma disposition. »

L'ex-chancelier Schuschnigg serait à Vienne et passerait en jugement. (Lire la suite page 2).